

 PÔLE OPÉRATIONNEL	LE RECUEIL DE LA DOCTRINE OPÉRATIONNELLE LES INSTRUCTIONS OPERATIONNELLES		Création : Mars 2009
		Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes (SSUAP)	Mise à jour : Février 2023

La présente instruction opérationnelle présente la doctrine dans le domaine du Secours et du Soins d'Urgence aux Personnes (SSUAP).

I – Objet et références

Elle a pour objectif de préciser la conduite à tenir lors de l'engagement des sapeurs-pompiers et les règles concernant certaines circonstances particulières.

Elle fait référence à plusieurs textes réglementaires qui régissent le SSUAP :

- le code général des collectivités territoriales, partie législative Art L1424-2 « missions des SDIS » ;
- le code de la sécurité intérieure partie législative, Livre VII Sécurité civile, articles L711-1 à L742-15 ;
- la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels (MATRAS) ;
- le référentiel commun du 25 juin 2008 portant sur l'organisation du secours à personne et de l'aide médicale urgente ;
- la circulaire SUAP du 5 juin 2015 relative à l'application de l'arrêté du 24 avril 2009 ;
- la convention tripartite SAMU / SDIS / ETS de 2023 ;
- le protocole d'accord Police /Gendarmerie / SDIS du 15 avril 2016 ;
- guide de doctrine opérationnelle : Secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP) de septembre 2022 ;
- instruction interministérielle du 16 décembre 2022 relative à la procédure d'élaboration d'un bilan victimaire.

II – Règles générales

1. Les règles d'engagement des moyens de secours

Engagement des moyens de secours.....	<u>Annexe 01</u>
Catégorisation des personnes concernées par un évènement.....	<u>Annexe 02</u>
Carences	<u>Annexe 03</u>
Droit de l'usager.....	<u>Annexe 04</u>
Les risques, les dangers et la sécurité des intervenants.....	<u>Annexe 05</u>

2. Le rôle des structures et des acteurs

Interconnexion des centres CTA-CODIS et CRAA.....	<u>Annexe 06</u>
Missions du CTA-CODIS.....	<u>Annexe 07</u>
Missions SSUAP.....	<u>Annexe 08</u>
Actes de soins d'urgence (en attente)	<u>Annexe 09</u>
Missions du SSSM.....	<u>Annexe 10</u>

3. Les outils

SINUS.....	<u>Annexe 11</u>
Fiches bilans URGSAF	<u>Annexe 12</u>

III - Règles particulières

1. Les interventions liées au transport

Prise en charge et le transport d'un mineur non accompagné	<u>Annexe 13</u>
Transport de détenu	<u>Annexe 14</u>
Nombre maximum de personnes transportées dans un VSAV	<u>Annexe 15</u>
Transport de personnes décédées.....	<u>Annexe 16</u>
Transferts inter-hospitaliers ou intra-hospitaliers.....	<u>Annexe 17</u>
Prise en charge de personnes à forte corpulence.....	<u>Annexe 18</u>

2. Les interventions pour malveillance ou violence

Personne majeure victime de violences conjugales.....	<u>Annexe 19</u>
Personne victime d'une agression sexuelle.....	<u>Annexe 20</u>
Suspicion de maltraitance sur mineur ou personne vulnérable.....	<u>Annexe 21</u>

3. Les autres circonstances particulières

Soins psychiatriques.....	<u>Annexe 22</u>
La contention physique.....	<u>Annexe 23</u>
Refus de prise en charge ou de soins.....	<u>Annexe 24</u>
Personne en état d'ébriété.....	<u>Annexe 25</u>
Accouchement sous le secret.....	<u>Annexe 26</u>
Intervention en présence d'un hélicoptère médicalisé (hélicoptère).....	<u>Annexe 27</u>
Scène de crime ou de mort violente.....	<u>Annexe 28</u>
Prise en charge d'une victime dans un poste de police.....	<u>Annexe 29</u>
Prise en charge d'une personne victime d'un AVC.....	<u>Annexe 30</u>
Risque infectieux.....	<u>Annexe 31</u>
Autres opérations à caractères spécifiques.....	<u>Annexe 32</u>

Le Directeur départemental
des services d'incendie et de secours
de la Loire

Contrôleur Général Eric MEUNIER